



Le P'tit Charlyrot

Numéro spécial : intempéries du 29 avril 2007

Rappel des faits

Le soir du 29 avril, un orage d'une violence rare, s'est abattu sur notre commune. La grêle est tombée en masse, ce qui a obstrué les gouttières et les bouches d'évacuation d'eau. La pluie n'a donc pas pu s'écouler correctement et a formé des torrents d'eau dans les rues, dans les champs et raviné terres et cailloux. Les grêlons, transportés par la pluie, se sont principalement amoncelés sur le bas de la commune, créant une couche de glace pouvant atteindre 1 m de hauteur.

Conséquences de cet orage

Pour les propriétés privées

De nombreuses maisons ont été inondées et ont subi bien des dégâts matériels. Des voitures ont été noyées et des murs se sont effondrés.



Pour les cultures agricoles

Les agriculteurs considèrent que la récolte de cette année est perdue. Le 4 mai, les agri-



culteurs de Charly et ceux des communes avoisinantes ainsi que les Maires, ont rencontré des membres de la Chambre d'agriculture du Rhône, pour une réunion de crise.

Le but était de faire reconnaître la perte de la production et de constater les dommages subis par les exploitations. Une procédure est en cours pour que celles-ci soient classées en situation de « calamités agricoles ». Ceci permettrait aux agriculteurs de recevoir des indemnisations et ainsi de réduire le manque à gagner pour la profession.

Pour les bâtiments publics, la voirie...



L'école maternelle, le restaurant scolaire de l'école primaire, la salle de l'harmonie à Melchior Philibert... ont été infiltrés par l'eau, ce qui a détérioré les plafonds. Le nécessaire a été fait très rapidement pour **assurer la sécurité des enfants et la reprise des activités**. Sur les routes, l'eau a emporté des trottoirs, déplacé le sable et la terre rendant ainsi la circulation difficile pendant quelques heures.

Analyse des sinistres

Depuis lundi 30 avril, 174 foyers sinistrés se sont déclarés. Les dégâts concernent, à 70 %, des infiltrations par les toitures. Pour le reste, les dégâts ont été causés par le ruissellement et la montée des eaux dans les maisons.

Le secteur le plus touché est sans aucun doute le centre ville, autour de la place de la Mairie, et plus particulièrement, le lotissement de la

Bugnetière, la rue Maréchal Leclerc, la route des Condamines, la rue des Gobins, la rue du Bas Privas, une partie de la route de l'Etra, les balcons de Charly et le Clos Challand.

D'autres secteurs ont été affectés, tel que celui de l'Église, du cimetière, de St Abdon, de Frontigny, de la zone d'activités....

Les secours

Les pompiers sont intervenus une trentaine de fois à Charly entre le 29 avril à partir de 20 h jusqu'au lendemain dans l'après-midi sans discontinuer. Heureusement, le pire a été évité et aucun blessé n'est à déplorer.



La gestion de la crise

L'urgence du terrain

Dès lundi matin, la municipalité a pris l'initiative de **louer les services d'une entreprise pour déblayer le plus gros des dégâts**. Elle a également décidé de mettre à disposition de la population sinistrée, **4 bennes pour déverser les effets personnels détruits**. Elle a obtenu du



Grand Lyon, la livraison de ces bennes lundi soir. Dès le lundi 30 avril au matin, les services de la DDE sont intervenus sur la rue des Gobins pour pouvoir rétablir

le trafic en enlevant les 50 cm de grêle accumulés depuis la veille. Dans la journée, les **équipes de la DDE ont été renforcées** pour nettoyer les autres routes départementales. **Le service de nettoyage du Grand Lyon est intervenu** pour rendre praticable toutes les autres voiries à l'aide d'équipes et d'engins supplémentaires.



Anticiper pour minimiser les conséquences

Le Préfet de région ainsi que le Sous-Préfet sont venus dès le lundi matin. Ils ont constaté les dégâts et ont exposé les conditions à remplir pour que **Charly soit classée en situation de « catastrophe naturelle »**.

Un Grand merci au Grand Lyon

Dès la demande d'intervention faite, **les services du Grand Lyon ont été particulièrement réactifs** et ont su apporter des solutions concrètes aux besoins de la commune.



Ces journées étaient une parfaite illustration des bienfaits de l'intercommunalité ! Les prestations pour agir au plus vite des nécessités ont un coût, c'est pourquoi Monsieur le Maire a fait **une demande d'aide financière exceptionnelle au Grand Lyon**. Cette aide permettrait de couvrir au mieux les frais sans trop alourdir le budget de fonctionnement courant de la commune. Monsieur Gérard Collomb, président du Grand Lyon, a assuré que Charly pourrait compter sur l'aide communautaire. Son montant fera l'objet d'une prochaine délibération par le Conseil de la Communauté Urbaine.

Charly, classée en « catastrophe naturelle » ?

Charly pourrait être classée en situation de « catastrophe naturelle ».

Le Maire a demandé à Monsieur le Préfet de région le classement de notre commune en situation de « catastrophe naturelle » à la suite de ces chutes exceptionnelles de grêle et de pluie.

Ce classement, s'il est accepté par l'État, **étendrait le champ d'application de l'indemnisation des sinistres**. C'est une commission interministérielle présidée par le Ministre de l'Intérieur qui décide de ce classement.

Le Préfet a assuré la commune de son soutien lors de l'examen du dossier en Commission.

Cette procédure nécessitera plusieurs mois pour aboutir. Si le classement en « catastrophe naturelle » est accepté, la décision sera publiée dans le journal officiel. A partir de la date de publication, **les sinistrés auront 10 jours pour envoyer une nouvelle déclaration** à leur assureur en faisant référence à l'officialisation de la procédure. **Tous les foyers sinistrés qui se sont faits connaître auprès de la Mairie recevront une lettre** dès la parution au journal officiel portant constatation de l'état de « catastrophe naturelle » de notre commune et rappelant la marche à suivre. Nous vous conseillons donc de bien vous faire répertorier en Mairie si vous estimez que votre assurance n'a pas été en mesure de vous indemniser correctement.



Charly, sous les projecteurs malgré elle

Cet événement a largement été relayé par les **médias**

régionaux et nationaux. Les charlyrots auront sans doute reconnu les rues de leur village aux journaux télévisés de TF1, France 2, France 3, M6, TLM du 30 avril et lu le nom de Charly dans de nombreux titres de presse.

Le Monde.fr

TF1



20 minutes.fr

RTL

france 2.fr

TLM

leprogres

La Provence.com

Évidemment, nous aurions préféré éviter cela, mais notons l'aspect positif de ce fait dommageable : **l'élan de solidarité entre les charlyrots a été formidable !**

Malgré les gros dégâts subis par bon nombre d'entre vous, chacun a su garder son sang froid et aider l'autre. Nous vous en sommes très reconnaissants !



Pour plus d'informations sur la marche à suivre suite à ces intempéries, vous pouvez contacter l'accueil de la mairie au 04 78 46 07 45.

P'tit Charlyrot
édition spéciale « intempéries du 29 avril 2007
Directeur de publication
Gérard Allais
Rédaction et photos
Service communication de la Mairie
Impression
Cfasyll

www.mairie-charly.fr